

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice



MINISTRE DE LA SANTE

Secrétariat Général

**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT DE CONSULTANT NATIONAL
POUR LA MISE A JOUR DE
LA LISTE NATIONALE DE MEDICAMENTS ESSENTIELS
DE LA MAURITANIE**

Projet d'Appui Institutionnel au Programme d'Appui au Secteur de la Santé 2 (AI PASS 2)



Financé par l'Union européenne

Février 2024

1. Contexte et Objectif de la Mission

La couverture sanitaire universelle comprend l'accès approprié à des médicaments, des vaccins et des produits de santé (y compris des produits de diagnostic et des dispositifs, ainsi que du sang et des produits sanguins) de qualité et à un coût abordable.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les médicaments essentiels comme étant les médicaments qui répondent aux besoins de santé prioritaires d'une population. Il s'agit des médicaments qui doivent être disponibles en permanence dans un système de santé qui fonctionne bien, sous une forme galénique appropriée, avec une qualité garantie et à un prix abordable au niveau individuel comme pour la communauté.

L'OMS a développé une nouvelle version électronique de médicaments essentiels accessible gratuitement en ligne et recommande à chaque pays la révision régulière de sa liste selon le contexte épidémiologique et les protocoles standards.

La stratégie 6 (promotion de l'usage rationnel des produits médicaux) du plan directeur de la Politique Pharmaceutique Nationale de la Mauritanie a comme entre autres résultat la révision tous les deux ans de la LNME pour qu'elle soit plus en accord avec les innovations mondiales et avec les protocoles thérapeutiques du pays. Cette dernière mise à jour date de mars 2021.

Le Ministère de la Santé envisage de mettre à jour sa Liste Nationale des Médicaments Essentiels (LNME) afin de garantir l'accès adéquat à des médicaments sûrs, efficaces et de qualité pour l'ensemble de la population. Cette mise à jour vise à prendre en compte le profil épidémiologique évolutif du pays, les dernières avancées scientifiques, les besoins de santé de la population et les nouvelles recommandations internationales ainsi que des modifications majeures suggérées par les listes modèles de l'OMS entre autres la classification des antibiotiques selon l'usage clinique et les données d'antibiorésistance (AWaRe classification). Elle vise également à inclure les thérapies recommandées pour la prise en charge de la Covid-19 et également la mise à jour des directrices de traitement en conséquence.

La validation de cette liste facilitera la gestion efficiente au sein des différentes formations sanitaires publiques (FOSA) et la Centrale d'Achat des Médicaments essentiels et Consommables (CAMEC) sera chargé d'assurer l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire. Une liste de trente (30) produits traceurs pourront être utilisés comme indicateurs de la disponibilité et de l'utilisation rationnelle.

Les présents termes de références sont élaborés dans le cadre du recrutement d'un consultant national qui va accompagner le comité de pilotage dans la mise à jour de la liste nationale de médicaments essentiels.

2. Objectifs de la mission

1- Objectif général :

L'objectif général de la mission consiste à accompagner le comité de pilotage dans tout le processus de mise à jour de la liste nationale de médicaments essentiels de la Mauritanie, et à préparer au préalable la tenue de l'atelier de validation finale de la nouvelle liste.

2- Objectifs spécifiques :

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Effectuer une revue documentaire :
 - o La Liste Nationale de Médicaments Essentiels 2021
 - o Le Guide thérapeutique national 2021
 - o La 22e liste modèle de médicaments essentiels de l'OMS (Liste modèle électronique eEML de OMS des Médicaments essentiels)
 - o La 9e liste modèle de liste de médicaments essentiels de l'OMS pour les enfants
 - o Les schémas thérapeutiques internationaux et nationaux existants
 - o Toute documentation technique disponible sur les médicaments (ouvrages et références internationales).
- Réaliser une analyse approfondie de la précédente liste nationale (en termes de disponibilité, d'accessibilité, les anomalies constatées, etc)
- Prendre contact au préalable avec toutes les parties prenantes concernées : les sociétés savantes, les ordres professionnels, les DRS, les hôpitaux, les formations sanitaires, les programmes verticaux, et toutes les entités que le consultant juge pertinentes, en vue de collecter leurs apports.
- Effectuer une analyse préalable des données collectées
- Effectuer un compte rendu hebdomadaire auprès du comité de pilotage
- Préparer tous les documents à soumettre lors de l'atelier de validation : résumé des observations sur la LNME 2021, récapitulatif des propositions provenant des différentes parties prenantes, proposition de liste limitative de 30 produits de santé traceurs

3. Les livrables attendus par la mission

Il est attendu au terme de cette étude, la production de :

- Note de cadrage dans la semaine suivant la signature du contrat.
- Rapport d'analyse de la mise en œuvre de la LNME 2021 et les recommandations
- Restitution de l'avant-projet de LNME et son plan ou stratégie de mise en œuvre au comité
- Liste des médicaments essentiels et produits de santé 2024-2026
- Stratégie de mise en œuvre de la nouvelle liste des médicaments essentiels et la feuille de route 2024-2026 (l'outil et les indicateurs d'évaluation continue de la mise en œuvre de la LNME)
- Rapport de l'atelier de validation de la LNME
- Rapport final de mission pour le Ministère de la santé présentant les résultats et les recommandations.

Les livrables attendus devront être rédigés en langue française.

4. Ressources humaines

Pour la présente mission, il est recherché un Consultant national ayant le profil ci-après :

Qualification et compétence requise :

a. Education :

Diplôme de pharmacien*

b. Expériences professionnelles

Essentielle :

Avoir 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine des politiques pharmaceutiques, de la planification et de la gestion ou de l'élaboration de lignes directrices et de programmes relatifs aux produits pharmaceutiques et aux médicaments essentiels.

Souhaitable :

- Avoir une expertise technique dans la conception approfondie des réglementations nationales et internationales en matière de médicaments, de politiques et de programmes pharmaceutiques, y compris l'utilisation rationnelle des médicaments et la pharmacologie économique.
- Une expérience dans l'évaluation et la sélection de médicaments essentiels.
- Capacité avérée de collaborer et travailler efficacement avec le ministère de la santé et les parties prenantes.
- Une aptitude à travailler de manière indépendante et à respecter les délais.
- Connaissance de la situation du système de santé et des parties prenantes dans des contextes similaires.

c. Compétences fonctionnelles

- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles en français
- Avoir une excellente capacité de communication orale et écrite en français
- Excellentes capacités de facilitation de discussions de groupe.

d. Compétences informatiques

- Une bonne maîtrise des outils de bureautiques
- Très bonne maîtrise du logiciel tableur ou autres logiciels d'analyse des données
- Une maîtrise du DHIS2 serait un atout

e. Compétences linguistiques

Essentielle : Parfaite maîtrise de la langue française

Souhaitable : Bonne connaissance de l'arabe et de l'anglais

NB : *inscrit à l'ordre des pharmaciens mauritaniens

5. Démarche méthodologique

Le consultant utilisera la méthodologie de travail qui lui paraît la plus pertinente. Toutefois, la méthodologie précisera la démarche, les activités prévues et le chronogramme détaillé de mise en œuvre pour atteindre les objectifs et les résultats mentionnés ci-dessus. A titre indicatif, le consultant se chargera de :

- Effectuer une analyse documentaire ;
- Organiser des entretiens avec les principaux responsables fonctionnels.
- Réaliser une analyse approfondie de la précédente liste ainsi que des données collectées

6. Organisation générale de l'étude

Un comité de pilotage a été mis en place pour faciliter, orienter et suivre les tâches du Consultant. La présidence du comité de pilotage est assurée par le Directeur de la pharmacie et du laboratoire (DPL).

L'équipe de la DPL facilitera le contact du consultant avec les différents interlocuteurs pour les travaux de collecte de données, d'information et de documentation nécessaires à la réalisation de l'étude ;

En vue d'apprécier le niveau d'avancement des travaux de l'étude et d'apporter des avis et suggestions d'amélioration, des rencontres périodiques entre le consultant et le comité de pilotage seront initiées chaque semaine ;

Le processus se déroulera sur une durée de 45 jours et la charge de travail estimée sera de **30 hommes jour (30 H/J)**, à partir de la date de la signature du contrat et de la délivrance de l'ordre de service.

7. Budget

La rémunération de la prestation fera l'objet d'un contrat entre le Consultant et le projet AI PASS. A cet effet, les soumissionnaires sont invités à transmettre une offre technique et une offre financière dans les délais convenus selon les modalités décrites à l'article IX. Des négociations pourront être faites au besoin avec les adjudicataires provisoires sur la base des offres financières et en fonction du budget disponible.

8. Modalités de paiement

Le paiement se fera selon les modalités suivantes :

- 20% au démarrage de la mission, au plus tard 4 jours après la signature du contrat et réception de l'ordre de service, et réception de la Note de cadrage validée ;
- 50% après réception des livrables de la mission
- 30% après l'atelier de validation de la nouvelle LNME.

9. Conditions/ Modalités de soumission

L'offre du consultant doit être composée de :

Une proposition technique

Elle doit comporter :

- Le CV comportant les détails des expériences et qualifications du Consultant
- S'il y a lieu des observations ou suggestions éventuelles sur les TDRs (1/2 page);
- Un descriptif de la méthodologie (3 pages);
- Un plan de travail proposé pour la mission (1/2page)

Une proposition financière

Elle doit comporter le montant des honoraires sur le service à fournir.

L'offre doit être transmise sous forme d'un fichier PDF par email à M. Tahina ANDRIANJAFY, tahina.andrianjafy@enabel.be et à Dr Veronica TRASANCOS, veronica.trasancos@enabel.be en copie, au plus tard le 20/2/2024 à 12h

10. Procédure de sélection

L'évaluation des propositions techniques doit être achevée avant que les offres financières ne soient analysées et comparées. Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique répond de façon satisfaisante aux exigences des termes de référence seront considérées, soit 70 points au moins.

Le nombre total de points pouvant être obtenu est de 100 (soit 70 % maximum pour la proposition technique, et 30 % maximum pour l'offre financière).